



## **Déclaration liminaire**

### **GT Sobriété énergétique –**

### **l'Etat exemplaire - 29 juin 2022**

*Ministère de la Transition Ecologie et Ministère de la Fonction publique*

Madame la Ministre, monsieur le Ministre,

**Crise écologique, économique et sociale vont de pair.** La crise sanitaire que nous traversons encore montre que le capitalisme tente de résoudre la crise en s'affranchissant des normes sociales, des normes de régulation économique, normes sanitaires, normes environnementales, comme autant de freins à un productivisme effréné, sans regard sur les conséquences humaines, la dégradation de l'environnement, le pillage des ressources énergétiques, pour une consommation à outrance dans un univers mondialisé, aux ressources pourtant finies, comme c'est le cas pour les ressources d'énergie fossiles et minérales – charbon, gaz, pétrole, uranium. Le réchauffement climatique est le lourd prix à payer de cette frénésie productiviste, par émission de gaz à effet de serre, et les émissions de CO2 en sont la principale cause, avec au premier chef la question des transports. A cet égard, il est essentiel d'atteindre l'objectif de l'accord de Paris d'un réchauffement climatique en dessous de 1,5° C.

Comme vous venez de l'indiquer, le gouvernement a décidé de relancer la filière nucléaire. Solidaires tient à affirmer que cette voie du tout nucléaire est à rejeter, eu égard à la dangerosité de cette filière, qui est également source de graves pollutions.

Concernant les émissions de gaz à effet de serre et la recherche de sobriété énergétique plusieurs voies sont possibles.

**Pour Solidaires Fonction publique, le rôle de l'Etat exemplaire, c'est :**

**1- Engager le pays dans la voie du développement des énergies renouvelables** comme alternative (éolien, photovoltaïque, énergie hydraulique etc), avec des moyens budgétaires conséquents. Cela générera des créations d'emplois et contribue à résoudre à la source la question de la sobriété énergétique. Cette évolution doit s'opérer dans le cadre de la constitution d'un grand service public de l'énergie.

**2-réguler l'activité économique**

- en imposant le respect des normes sociales, sanitaires et environnementales, par le contrôle de l'activité économique, avec des moyens humains à la hauteur, et sanctions à l'appui.

-en imposant une éco-conditionnalité pour l'obtention de subventions publiques, outre l'exigence de la relocalisation des emplois. Solidaires relève que cela n'a pas été le cas pour les aides publiques, parfois très importantes, qui ont été allouées, ainsi le cas emblématique de Renault

- en mettant en œuvre une fiscalité environnementale incitative pour orienter les comportements vers la sobriété énergétique. Cela ne sera possible cependant que si des alternatives sont possibles, et mises en place par les pouvoirs publics : ainsi pour les transports.

**2- Engager une politique déterminée de développement des transports publics, notamment ferroviaire**, afin d'éviter l'utilisation de la voiture individuelle. Cela vaut pour le transport de personnes mais pour le transport de marchandises : le ferroutage est bien évidemment préférable au transport routier quant aux émissions de CO<sub>2</sub>, et contribue à la sobriété énergétique. Cela implique de réinternaliser les missions de transport au sein du service public, et de revenir sur la privatisation du transport public : nous voulons parler ici d'abord de la SNCF.

**3- Mettre en œuvre une politique d'urbanisme et de développement des services publics** par l'engagement de l'Etat comme de l'ensemble des collectivités publiques, notamment territoriales, **avec pour objectif de revenir sur le choix du développement de grandes métropoles** qui ont pour conséquence l'abandon des zones rurales et la concentration des populations les plus défavorisées en zone péri-urbaine. Les populations de ces zones géographiques laissées de côté se retrouvent en difficulté pour leurs déplacements, longs et coûteux, et nécessitant trop souvent le recours à la voiture individuelle. La sobriété énergétique se retrouvera au rendez-vous de cette politique.

**4-Mettre en œuvre une politique de la ville, avec le concours de l'Etat et de l'ensemble des collectivités publiques, intégrant la nécessité de procéder à la rénovation de l'habitat** ancien comme des bâtiments publics anciens dans toutes les administrations, pour une meilleure isolation, par la rénovation thermique, ce qui contribue à la sobriété énergétique.

**C'est par l'association de l'action de l'Etat comme de l'ensemble des collectivités publiques, au travers d'une politique environnementale globale déterminée, avec des moyens budgétaires et humains que la voie vers la bifurcation écologique pourra être trouvée, en commençant par la sobriété énergétique.**